

Liberté d'établissement pour toutes et tous

Que se passe-t-il lorsque des femmes et des hommes, catholiques ou réformés, réfléchissent ensemble et sans autocensure sur la migration et l'exil? Et lorsque ces personnes se basent à la fois sur les idées des Lumières et sur la tradition biblique pour proposer des politiques migratoire et d'asile fondées sur leurs propres principes, plutôt que de se limiter à ce qui est réaliste dans le contexte politique actuel?

Telles sont les questions que s'est posées le groupe «KircheNordSüdUntenLinks» («Église-Nord-Sud-en bas-à gauche»), qui réunit de manière informelle des personnes engagées dans les Églises. Cette réflexion a donné naissance à une Charte, qui énonce des «Principes d'une nouvelle politique migratoire d'un point de vue biblique et théologique». Le groupe a présenté sa Charte fin août, en précisant que ce document s'adresse tout d'abord aux Églises elles-mêmes, mais aussi aux organisations qui leur sont associées et au public sensible à la question migratoire. La Charte a rencontré un écho d'une ampleur étonnante, en particulier dans les médias.

La Charte propose trois principes pour une nouvelle politique migratoire: 1) Tous les êtres humains sont égaux. D'un point de vue biblique et théologique, on ne saurait adhérer à une classification des personnes en fonction de leur utilité économique, de leur «proximité culturelle», de leur classe, de leur origine, de leur sexe, de leur religion ou de leur «race». 2) La justice doit nous guider: dans la tradition biblique, elle se présente comme un fil d'Ariane. Elle exige des structures et des institutions basées sur la solidarité. 3) La solidarité doit nous guider. Il faut développer un droit solidaire (appelé «amour» dans la Bible), qui protège les petits et dompte les puissants.

Les principes de l'égalité, de la justice et de la solidarité font partie des droits humains. La Charte insiste sur le fait que ceux-ci doivent être la base de toute politique d'asile et migratoire. Il ne saurait pourtant être question d'opposer les droits les uns aux autres: on doit plutôt les considérer dans leur globalité et leur interdépendance. Il en va de même des mesures de protection: il ne faut pas opposer la protection des migrants et des demandeurs d'asile à celle des travailleurs établis de longue date.

Des trois principes susmentionnés, la Charte déduit trois droits essentiels: 1) La liberté d'établissement: ce droit est la condition sine qua non pour que les personnes défavorisées et menacées puissent migrer

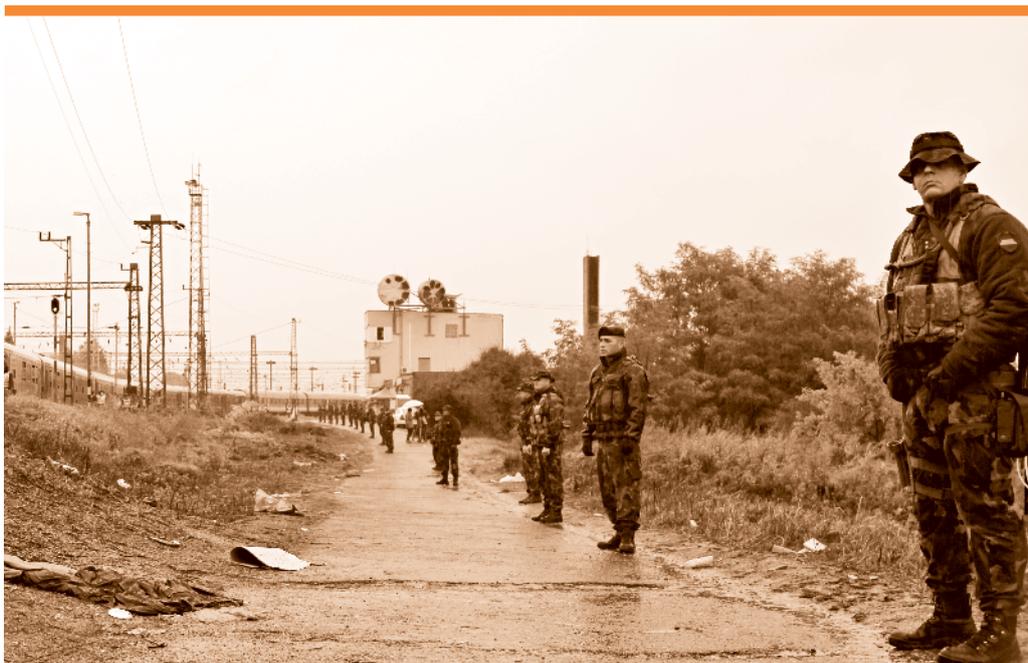


Solidarité sans frontières

**BULLETIN
SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRES**

N° 4, DECEMBRE 2015

WWW.SOSF.CH



Sous une pluie battante, les réfugié-e-s doivent attendre sous le contrôle des militaires. © Tim Lüddemann

Le photographe allemand Tim Lüddemann a voyagé en Hongrie, Serbie et Croatie fin septembre 2015. Les photos de ce numéro montrent la situation les 24 et 25 septembre à Zakany, en Hongrie, où les réfugié-e-s arrivant de la Croatie sont transporté-e-s dans des trains direction l'Autriche.

© Tim Lüddemann (www.tim-lueddemann.de)

dans la dignité. 2) Le droit à l'asile: même dans une situation où la liberté d'établissement serait garantie universellement, les personnes particulièrement menacées et vulnérables auraient besoin d'une protection spéciale. 3) Le droit au minimum vital: la politique économique, la collaboration internationale et la société civile doivent évoluer de manière à garantir à toute personne, où qu'elle vive, une existence dans la dignité et dans la sécurité.

Le 23 janvier 2016, à Berne, un congrès national sera consacré à ces principes et à ces droits fondamentaux, afin de les appliquer concrètement dans le cadre d'une culture de l'accueil, au niveau du quartier, du village ou de la ville.

Andreas Nufer

L'auteur est pasteur de la Heiliggeistkirche de Berne. Davantage d'informations sur le site suivant: www.migrationscharta.ch

Allemagne aller simple

Récit de voyage

Seite 2

Non à l'État fouineur

Référendum contre la LRens

page 4

Les profiteurs de l'asile

Nouveaux marchés et forces de travail - Dossier

pages 5-8

RÉCIT DE VOYAGE EN AUTRICHE ET EN HONGRIE

Allemagne aller simple

En septembre, la chancelière Angela Merkel a promis de ne pas repousser les réfugié-e-s syrien-ne-s. La frontière entre la Serbie et la Hongrie était encore ouverte. Nous avons voyagé dans la région pour nous faire notre propre impression.

Vienne 06.09.15 - 08.09.15

Des centaines de réfugié-e-s sont assis-es sur les quais, dans les salles d'attente et dans les restaurants des gares. Leurs visages vides et épuisés témoignent de leur parcours pénible par la « route des Balkans de l'ouest » - de la Grèce en Autriche par la Macédoine, la Serbie et via la Hongrie. L'aide qu'ils trouvent à Vienne ne va pas de soi pour eux.

Beaucoup de Viennois et Viennoises sont présent-e-s dans les gares – en partie par solidarité née de leur longue histoire migratoire ou simplement par intérêt. D'innombrables bénévoles se font remettre des biens de première nécessité et des dons dans les entrepôts libérés en faveur des réfugié-e-s. D'autres récoltent de l'argent pour permettre aux réfugié-e-s de poursuivre leur voyage vers l'Allemagne. Mise à part la présence de la police qui se tient cependant en retrait, l'État autrichien est absent.

Budapest 08.09.15 – 09.09.15

À la gare Keleti, se déroulent des scènes chaotiques. Des policiers tentent de contenir les masses humaines et de les répartir de manière ordonnée dans les trains à destination de Vienne. Ils n'y parviennent que grâce aux interprètes et autres bénévoles qui communiquent sans cesse avec les réfugié-e-s. L'aide se met certes en place de manière plus rudimentaire et plus improvisée qu'à Vienne, mais les gens peuvent se nourrir et chercher des vêtements sur place. Dans des tentes, sur des nattes ou des couvertures, la plupart dorment dans le hall de la gare et dans les couloirs de la station de métro.

Ici aussi comme à Vienne, la présence de l'État ne se fait pas sentir. Alors que dans cette dernière, on était fier d'avoir pu organiser le ravitaillement sans aide étatique et moins d'ONG, les secouristes bénévoles de Budapest sont déçu-e-s. Il serait important de s'organiser en réseau pour être prêt-e-s à affronter la rigueur de l'hiver.

En parlant avec des réfugié-e-s, nous apprenons que la situation à Röszke à la frontière avec la Serbie est particulièrement précaire: « It's disaster there, the people run away from the war but they come to the worst: Hungary. »

Röszke 10.09.15

A la gare abandonnée de Röszke, il y a quelques réfugié-e-s assis-es autour d'un feu, qui font sécher leurs chaussettes et leurs sacs à dos. Un peu déboussolé-e-s, ils nous demandent plusieurs fois dans quelle direction se situe Budapest. Ils veulent continuer leur voyage par le train. Tout à coup, une fourgonnette de la police hongroise fait son apparition. Nous insistons pour accompagner les réfugié-e-s. « Welcome to Hungary », dit un policier dans une sorte de salut cynique quand nous arrivons dans un camp improvisé en plein champ. L'aide modeste n'est ici que le fait de personnes privées. A midi déjà, tous les sandwiches sont distribués et les gens se tiennent mouillés et debout dans la boue, toussant dans le froid.

A environ cinq minutes à pied, se trouve le dernier passage ouvert le long d'une clôture de plus de 175 kilomètres dans la zone frontière entre la Hongrie et la Serbie, qui va couper complètement la « route des Balkans de l'ouest ». Sans aucune présence policière,

des centaines de personnes passent la frontière à cet endroit – dont des familles entières avec enfants, des personnes âgées et des adolescent-e-s mineur-e-s. Dès qu'elles ont traversé la frontière, elles sont interpellées et emmenées dans le camp improvisé. Depuis cet endroit, la police les transporte avec des bus dans un des deux camps officiels. La police nous dit qu'on leur prend les empreintes digitales, mais refuse de nous donner d'autres informations. Les bénévoles mais aussi les journalistes ne savent pas ce qui se passe avec les réfugié-e-s. La police changerait chaque jour d'attitude à leur égard.

À une station-service des environs, nous observons avec le jeune pompiste les affaires prospères des passeurs. Des bus pleins à craquer qui amènent les gens dans les camps officiels passent en effrayant les gens errants. Désespéré et pensif, le pompiste nous raconte qu'au début il était bien disposé et qu'il avait même offert aux réfugié-e-s de la nourriture et de l'eau. Mais il dit qu'il ne peut plus se permettre une telle solidarité. Ils auraient en effet cherché refuge à l'abri du toit de sa station-service en y montant jusqu'à 30 tentes. Il dit devoir être désormais agressif et méchant. Le lendemain, nous apprenons que le trafic ferroviaire traversant la frontière entre l'Autriche et la Hongrie a été suspendu. Avec nos passeports suisses, il nous est toutefois facile de retourner à Vienne par Bratislava.

Vienne 11.09.15

Les réfugié-e-s sont transporté-e-s le plus vite possible vers l'Allemagne car l'Allemagne veut réintroduire les contrôles aux frontières. Des bénévoles parlent de tensions entre Caritas et des initiatives citoyennes auto-organisées. Au vu de la souffrance et de la situation démoralisante en Hongrie, il nous apparaît absurde que des organisations caritatives placent leur propres campagnes en dessus d'autres idées et initiatives citoyennes.

Résumé

En Autriche et en Hongrie, nous avons vu à quel point l'aide bénévole, les initiatives citoyennes et le dévouement d'organisations civiles sont importants. Pour que l'engagement spontané ne débouche pas sur une résignation, il faut toutefois une politisation des bénévoles. Il faut une offre d'aide étendue pour que des agitateurs racistes n'utilisent pas la détresse des personnes en fuite pour stimuler la peur et la haine au sein de la population locale.

Alina Reinhard,
Friedrich Stucki



Sans l'aide de bénévoles et de collaborateurs-trices de la Croix Rouge et de l'UNHCR, les réfugié-e-s resteraient sans manger pendant des heures.

© Tim Lüddemann

Entretien sur la situation des réfugié-e-s en Bavière

En octobre encore, jusqu'à 5000 réfugié-e-s arrivaient chaque jour en Bavière. Tandis que la politique des autorités est une fois de plus de mettre en place des mesures de dissuasion, la population munichoise demeure «étonnamment accueillante», explique Agnes Andrae, du Conseil bavarois pour les réfugié-e-s (Bayerischer Flüchtlingsrat).

Début septembre 2015, des milliers de réfugié-e-s arrivaient à la gare de Munich. L'accueil des Munichois a laissé sans voix le Conseil bavarois pour les réfugié-e-s. Concrètement, comment s'est passé cet accueil ?

La solidarité de la population était vraiment incroyable – et elle l'est encore. Les aides bénévoles ont accueilli chaleureusement les réfugié-e-s à la gare et leur ont fourni de l'eau, de la nourriture, des couvertures et des vêtements. Ils ont prêté main-forte pour construire les abris provisoires qui ont été montés dans toute la ville et les environs. Ces abris sont aussi en grande partie gérés par des bénévoles.

Le 14 septembre déjà, l'Allemagne réintroduisait des contrôles aux frontières. Qu'est-ce cela veut dire concrètement ?

En ce moment, aucun-e réfugié-e n'est refoulé-e à la frontière. On rassemble plutôt les gens pour les envoyer en train dans d'autres villes, afin de les enregistrer. Plusieurs mois peuvent se passer avant qu'ils ou elles puissent déposer leur demande d'asile. Dans l'intervalle, ils et elles doivent patienter dans les camps d'hébergement ou les centres de premier accueil, où on ne leur donne que des prestations en nature.

La guerre en Syrie dure depuis quatre ans déjà. Pourtant, les autorités et les politiques semblent surpris et dépassés par l'afflux de réfugié-e-s – pas seulement en Allemagne. Qu'est-ce qui est réel dans cette surprise, et que faut-il mettre au compte de l'habituelle comédie politique ?

Les réfugié-e-s qui fuient la Syrie à cause de la guerre civile ne se retrouvent pas d'un seul coup à la frontière. On pouvait prévoir que toujours plus de monde devrait fuir la Syrie. Les pays voisins, comme la Jordanie ou le Liban, sont dépassés et ne peuvent plus prendre tous ces gens en charge comme il le

faudrait. Ceux-ci sont donc obligés de fuir plus loin. C'était prévisible. Maintenant, nos autorités et nos politiques sont complètement débordés, mais ils auraient pu élaborer des mesures bien plus tôt afin de pouvoir héberger les gens à leur arrivée en Allemagne.

On a dit à la fin août que les procédures Dublin ne s'appliquaient pas pour le moment aux réfugié-e-s syrien-ne-s. Est-ce que c'est vrai ?

Les renvois Dublin ont été suspendus un certain temps. On ignore la suite.*

En revanche, les autorités et les politiques sont très durs envers les réfugié-e-s des Balkans. Le 1er septembre, on a ouvert le premier centre spécial pour les réfugié-e-s de cette région. Comment se représenter ces camps ?

Depuis, un deuxième camp a même été ouvert à Bamberg. Ces camps sont discriminatoires, puisque les réfugié-e-s y sont cantonné-e-s selon leur provenance. Les auditions de la procédure d'asile doivent avoir lieu au plus tard trois jours après leur arrivée, la décision de rejet devant être prise dans un délai très court. Les tribunaux administratifs sont tenus d'ouvrir des antennes dans les camps spéciaux afin de pouvoir reje-

« La solidarité de la population était vraiment incroyable – et elle l'est encore. »

ter sans tarder d'éventuels recours. L'interdiction de travailler, les prestations en nature ainsi que l'isolement total, puisque l'accès aux camps est interdit, voilà ce qui attend les personnes concernées. Il est pratiquement impossible pour elles d'être conseillées en matière d'asile. Les réfugié-e-s ne peuvent pas actionner les moyens de recours garantis par le droit. Ils et elles sont soumis-es à des procédures d'asile à la chaîne à des fins de dissuasion, puis à nouveau expulsé-e-s. Je ne sais pas si cette méthode a encore quelque chose à voir avec la procédure individuelle et les droits de l'homme...

Il ne reste plus grand-chose de l'ouverture aux réfugié-e-s que la chancelière prônait avec son « On y arrivera » (Wir schaffen das). En quelques semaines, le ministère

ACCÉLÉRATION DE LA PROCÉDURE D'ASILE

Allemagne - Le 24 octobre dernier, un durcissement draconien du droit d'asile est entré en vigueur. La liste des « États d'origine sûrs » a été rallongée. Les requérant-e-s sont envoyé-e-s dans des centres de premier accueil, où ils et elles doivent rester jusqu'à six mois (jusqu'à trois mois selon l'ancienne législation). S'ils viennent d'« États d'origine sûrs », toute la procédure se déroule dans ces centres, où ils et elles ne reçoivent que des prestations en nature. Quant aux personnes frappées par une décision de renvoi exécutoire, elles ne reçoivent désormais plus que le « minimum vital physiologique ». Les renvois ne sont généralement plus annoncés à l'avance ; les commandos d'expulsion critiqués depuis des années pour leurs opérations surprises deviennent la norme légale.

de l'Intérieur a fait adopter au Parlement un durcissement du droit d'asile (voir encadré). De plus, il est question maintenant de zones de transit. De quoi s'agit-il ?

Les « zones de transit » sont censées être des camps de transit situés dans les zones frontalières. C'est le même principe que pour les procédures à l'aéroport : les demandes d'asile doivent y être examinées en « zone extra-territoriale ». Seules les personnes ayant des chances d'être reconnues comme réfugié-e-s peuvent entrer sur le territoire de la République fédérale d'Allemagne. Mais dans la pratique, une telle procédure est inapplicable. Il faudrait créer des camps gigantesques. En ce moment, on voit arriver jusqu'à 5000 réfugié-e-s par jour. Les autorités ne pourraient jamais traiter d'un seul coup leurs demandes d'asile, ce qui fait que de nombreux réfugié-e-s resteraient plusieurs jours dans ces zones de transit. Après dix jours, ces camps seraient au bord de l'explosion, avec 40000 ou 50000 personnes. Comment cela peut-il fonctionner et sur quelle base ? Une fois de plus, on a affaire à une idée typiquement bavaroise, tout comme celle des camps spéciaux pour les réfugié-e-s des Balkans, qui a germé dans l'esprit du ministre-président de la Bavière, Seehofer, du ministre bavarois de l'Intérieur, Herrmann, et consorts. Or, du point de vue des droits de l'homme et du droit d'asile, ces camps sont tout à fait inacceptables. (Bu)

* L'interview a été réalisée le 20 octobre. Début novembre, nous avons appris que l'Allemagne appliquait à nouveau la procédure Dublin aux Syrien-ne-s depuis le 21 octobre.

ENCORE PLUS DE POUVOIR AUX SERVICES SECRETS ?

Non à l'État fouineur

Depuis longtemps, les organes de protection de l'État se focalisent sur les migrant-e-s et les requérant-e-s d'asile. C'est pourquoi Solidarité sans frontières soutient le référendum contre la loi sur le renseignement.

Depuis 2008, nous savons que deux anciennes secrétaires politiques de Solidarité sans frontières, à savoir Anni Lanz et Balthasar Glättli, étaient fichés dans le système informatique de la protection de l'État. Ce simple fait devrait suffire aux membres et sympathisant-e-s pour refuser catégoriquement toute extension des pouvoirs des services secrets. Un bref regard dans le passé montre qu'il y a bien d'autres motifs pour soutenir le référendum contre la loi sur le renseignement :

En novembre 1989, la Commission d'enquête parlementaire sur le Département fédéral de justice et police présente son rapport. 900 000 personnes et organisations étaient alors fichées par la police fédérale de l'époque. Deux tiers de ces personnes étaient des migrant-e-s. Pendant la guerre froide, il allait de soi pour les agents de la sécurité intérieure de viser les organisations d'exilé-e-s les plus diverses.

Le scandale des fiches a suivi son cours et, comme cela se passe habituellement en cas de scandale, a perdu de son intensité après quelques années malgré la monstruosité de l'opération. En juin 1998, le peuple et les cantons ont rejeté l'initiative « Pour une Suisse sans police fouineuse » ; La « loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure » est entrée en vigueur. La protection de l'État – rebaptisée « Service d'analyse et de prévention » (SAP) – disposait pour la première fois d'une base légale et s'engageait à ne plus espionner d'activités politiques.

Des masses de personnes fichées

Tout en ordre ? Pas du tout : le nombre des personnes enregistrées dans le nouveau système informatique du SAP a constamment grandi ; en 2008, on n'a non seulement appris le fichage de Balthasar Glättli, d'Anni Lanz et d'un rédacteur de la WOZ, mais aussi celui de six grands-conseillers bâlois d'origine kurde. En 2009, le service secret intérieur SAP et le service secret extérieur ont été réunis dans le service de renseignement de la Confédération (SRC) rattaché au Département de la défense. En 2010, nouveau scandale des fiches : la délégation de la commission d'enquête du parlement s'est

vue contrainte de signaler que le nombre de fiches avait augmenté à désormais 235 000. Il y a ensuite eu une phase d'« épuration ». A fin 2012, la banque de données avait de nouveau diminué pour passer à 60 000 entrées.

La formule calmante officielle est que seuls 10% des personnes faisant l'objet d'une fiche sont de nationalité suisse. A l'inverse, cela signifie que le service de renseignement porte

« La nouvelle loi prévoit : des écoutes téléphoniques, lectures de courriels, exploitations des lieux de connexion et de situation des télécommunications, pose de micros dans des habitations privées et infiltration de chevaux de Troie dans des ordinateurs étrangers. »

toujours l'accent sur les migrant-e-s et les requérant-e-s d'asile. Le SRC contrôle aussi régulièrement les demandes d'asile et de visas provenant de « pays problématiques » de même que toutes les demandes de naturalisation présentées en Suisse.

La nouvelle loi sur le renseignement

Les pouvoirs du SRC sont déjà actuellement vastes puisqu'ils vont de l'observation sur le domaine public jusqu'à l'utilisation d'indicateurs à plein temps ou à temps réduit en passant par la consultation libre-service de toute sorte de registres et recueils de données. Toutefois, la loi sur le renseignement adoptée par le parlement à la session d'octobre étend encore notablement ces pouvoirs : écoute téléphonique, lecture de courriels, exploitation des lieux de connexion et de situation des télécommunications, pose de micros dans des habitations privées et infiltration de

chevaux de Troie dans des ordinateurs étrangers. Certes, un juge du Tribunal administratif doit donner son approbation à de telles mesures. Toutefois, il ne disposera que de la version du SRC et ne pourra guère échapper à la pression exercée par ce service.

Ces mesures ne peuvent être utilisées contre des « extrémistes » indigènes, mais sont réservées aux grands dangers comme le « terrorisme ». En lisant cependant les rapports annuels du SRC, on constate rapidement que ce service utilise de manière très souple la notion de terrorisme. Cela a pu être observé en particulier avec des organisations ayant quelque appui parmi les migrant-e-s en Suisse. Le PKK kurde ou d'autres groupements de gauche ayant leur origine en Turquie ont été considérés, à bien plaisir, soit comme seulement « extrémistes » soit comme « terroristes ». Les mosquées et les centres islamiques sont surveillés depuis des années comme des lieux potentiels de rendez-vous de jihadistes. La probabilité que les nouvelles méthodes de surveillance puissent être utilisées à leur égard est d'autant plus grande que le SRC n'a pas besoin qu'il y ait un délit suspecté. Le ministre de la défense Ueli Maurer tente d'apaiser la situation en disant qu'il ne devrait y avoir tout au plus qu'une dizaine de cas par année donnant lieu à de telles surveillances « particulières », mais il n'est pas crédible. D'une part, il ne donne aucune garantie et d'autre part, les services de protection de l'État se sont toujours montrés enclins à utiliser leurs nouveaux moyens sans beaucoup de retenue.

(Bu)

Un formulaire de signatures est annexé au présent Bulletin. Le délai référendaire prend fin le 14 janvier 2016. Toutefois, les signatures doivent être certifiées et bien des administrations communales sont fermées entre Noël et Nouvel an. C'est pourquoi : récoltez rapidement quelques signatures et postez la liste ou signez par la voie électronique sous www.lrens-referendum.ch

QUAND L'ÉCONOMIE PRIVÉE PROFITE
DES REQUÉRANT-E-S D'ASILE

Nouveaux marchés et nouvelles forces de travail

**Quand il en va de l'accueil des
réfugié-e-s, la question habituelle
est : qui doit payer tout ça ?
Notre contre-question : qui gagne
à la présence des requérant-e-s
d'asile ?**

« À court terme, le fort afflux de réfugié-e-s se présente comme un petit programme conjoncturel. » C'est ainsi que Michael Hüther, chef de l'Institut de l'économie allemande (IW) situé à Cologne, a été cité dans les médias au début octobre 2015. Selon les pronostics officiels, le nombre de requérant-e-s d'asile en Allemagne dépassera 800 000 cette année. Le pays est surchargé, il arrive trop de réfugié-e-s, s'écrient non seulement les milieux de l'extrême droite et de la droite populiste, mais aussi, de plus en plus, les politicien-ne-s de la coalition gouvernementale – jusqu'au sein de la SPD. Alors que pour ces personnes, les réfugié-e-s sont surtout un facteur de coûts, les instituts de recherche économique – de l'IW proche des employeurs à l'institut de macroéconomie et de recherche conjoncturelle (IMK) à orientation syndicale – sont pour une fois d'accord : les budgets de l'État sont tout à fait en mesure de supporter les surplus de dépenses. Les « nombreux milliards » que l'État consacre à l'entretien, à l'hébergement et à l'encadrement des réfugié-e-s ne partent pas à l'étranger, mais, comme le dit Hüther, « créent à l'intérieur un nouveau business et de nouvelles places de travail ». Concrètement, les instituts précités estiment qu'ainsi, en 2016, il y aura un effet une croissance supplémentaire de 0,2% du produit intérieur brut.

L'encadrement des réfugié-e-s : une affaire de millions

La présence de réfugié-e-s permet manifestement toujours la réalisation de bonnes affaires : l'industrie de la sécurité et de l'informatique profitent depuis des années des politiques de cloisonnement et d'exclusion. Aussi bien la construction de barrières aux frontières que celle de murs électroniques pour préserver la forteresse Europe leur garantit des débouchés pour leurs produits et technologies (voir l'article de Chris Jones).

Cependant, même l'effet de croissance que les instituts de recherche économique rattachent à l'accueil et à l'encadrement des réfugié-e-s ne profite pas à toutes et tous. Ce sont en particulier des entreprises de prestations de services, comme par exemple la



**Solidarité
sans
frontières**

**DOSSIER 4 – 2015
SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRES**

DÉCEMBRE 2015

LES PROFITEURS DE L'ASILE



Après avoir attendu, les réfugié-e-s peuvent monter dans des trains très hauts.
© Tim Lüddemann

firme allemande «European Home Care» ou l'ORS en Suisse, qui bénéficient de mandats de l'État et qui en tirent de juteux profits. Elles gèrent les centres d'hébergement tandis que des entreprises de sécurité privées sont chargées de veiller à «l'ordre et à la tranquillité». Cette évolution se renforce par la politique étatique d'économies qui a pour conséquence une externalisation toujours plus large des prestations sociales. L'encadrement des requérant-e-s d'asile est de plus en plus pris en charge par des entreprises privées. Dans le but de réduire leurs propres dépenses et de rester concurrentielles, les entreprises limitent leur frais de personnel, économisent sur les salaires et réduisent leurs prestations, ce qui a des conséquences graves pour leurs employé-e-s et sur les conditions de vie des requérant-e-s d'asile.

Travailleurs et travailleuses «hautement motivé-e-s»

En Allemagne, les employeurs comprennent de plus en plus que les réfugié-e-s ne génèrent pas seulement des coûts, mais qu'ils et elles constituent aussi un réel «réservoir de main d'œuvre». Les grands industriels comme Dieter Zetsche, CEO de Daimler-Benz, se montrent très positifs sur l'admission de

réfugié-e-s syrien-ne-s : «bien entendu, ils ne sont pas tous de brillants ingénieurs, mécaniciens ou entrepreneurs; mais celui qui renonce à sa vie entière est hautement motivé.» Zetsche est un de ces entrepreneurs qui encouragent une rapide intégration des requérant-e-s d'asile dans le marché du travail. Au début septembre, Ingo Kramer, président de la Fédération des travailleurs allemands a enfoncé le clou en exigeant



**Dossier du
Bulletin 4 – 2015**

**Solidarité sans frontières
Schwanengasse 9
3011 Berne
www.sosf.ch**

**sekretariat@sosf.ch
Fon 031 311 07 70
PC 30-13574-6**



même un « assouplissement du droit d'asile » et en critiquant le fait que les réfugié-e-s soient « enfermé-e-s » dans les centres de premier accueil (l'équivalent allemand de nos centres d'enregistrement et de procédure) au lieu de recevoir « dès le premier jour » des cours d'allemand.

Ces entrepreneurs ont toutefois en partie au moins une arrière-pensée parallèlement à leur enthousiasme pour la nouvelle main d'œuvre hautement motivée. Dans une tribune libre de la « Süddeutsche Zeitung », Tom Enders, président du comité directeur du groupe Airbus (EADS), a écrit : « nous devrions avoir le courage d'une déréglementation telle qu'on ne la connaît pour le moment qu'aux États-Unis ». Une intégration en particulier des requérant-e-s d'asile non qualifié-e-s supposerait de faire des exceptions au salaire horaire de 8,50 Euros introduit tout récemment et de prévoir une nouvelle extension du secteur des bas salaires : il faudrait maintenir le marché du travail « flexible ». Il serait préférable pour les requérant-e-s d'asile « d'entrer dans le marché du travail avec de mini jobs ou avec des jobs faiblement rémunérés plutôt que de ne pas avoir de travail du tout et de se retrouver condamné-e-s à l'aide sociale dans l'inactivité et la frustration ».

Utiles et sans prétentions

En Suisse, les requérant-e-s d'asile (comme les personnes admises à titre provisoire) ne trouvent que rarement un emploi régulier. L'interdiction de travailler ne leur est certes applicable que pendant les trois premiers mois du séjour. Toutefois, dans la réalité, la plupart des employeurs hésitent à engager une personne dont le statut de séjour n'est pas encore sûr ou est encore « provisoire ». Il ne reste ainsi à la plupart des requérant-e-s d'asile – pour autant que cette solution soit possible – que le « deuxième marché du travail » : les programmes d'occupation qui cependant ne leur enlèvent pas leur dépendance à l'aide sociale ni ne leur permettent de sortir des centres pour s'installer dans leur propre logement.

Dans la perspective de l'initiative contre l'immigration de masse, dont la mise en œuvre menace l'économie suisse de devoir se passer des forces de travail provenant de l'UE, un revirement s'annonce aussi dans les entreprises suisses. Dans la revue du Centre patronal, ce revirement s'articule de la manière suivante : « une fois qu'ils sont admis à séjourner sur le territoire, les « migrants » doivent aussi rapidement que possible être autorisés à exercer une activité lucrative... Cela permet aux employeurs de palier un certain manque de main d'œuvre, notamment dans

les emplois non-qualifiés que les indigènes trop formés – et peut-être aussi trop gâtés – ne jugent pas dignes d'eux. » Indigènes difficiles à contenter – migrant-e-s et requérant-e-s d'asile sans prétention : une telle opposition montre clairement d'où le vent souffle. Ce qui est recherché, c'est une main d'œuvre bon marché pour du travail mal payé et salissant.

Une telle ouverture du marché du travail – au nom de l'intégration – augmenterait la pression sur les salaires pour tous les travailleurs et toutes les travailleuses. La notion d'intégration est instrumentalisée pour des projets néolibéraux de dérégulation. Plutôt qu'un retour masqué au statut de saisonnier, une intégration au vrai sens du terme devrait supposer que, comme les autres, les requérant-e-s d'asile obtiennent à long terme un droit de séjour régulier et bénéficient d'une protection juridique leur permettant de s'intégrer avec succès dans le marché du travail. Ce n'est que dans ces conditions que la participation des immigrant-e-s pourra contribuer à l'intérêt général dans ce qu'il a de social. La libre circulation des personnes pour tou-te-s devrait s'accompagner de l'égalité devant la loi et de l'égalité des chances. C'est la seule possibilité d'empêcher une instrumentalisation de l'immigration telle que nous l'observons actuellement.

(io, Fu, Bu)



...et les requérant-e-s d'asile passent à la trappe

De plus en plus souvent, les collectivités publiques mandatent des entreprises privées pour les tâches qui relèvent de la gestion du domaine de l'asile. Quelques exemples.

Actives dans la prise en charge des requérant-e-s d'asile ou dans la sécurisation des centres, ces sociétés ont en commun de chercher à limiter drastiquement leurs coûts de production pour pouvoir fournir des prestations à bas prix. Ceci leur permet d'être concurrentielles par rapport, par exemple, aux oeuvres d'entraide, tout en générant des profits. Ce qui n'est pas sans conséquence pour les personnes concernées.

ABS Betreuungsservice SA

La société anonyme ABS propose toute une série de prestations dans les domaines du travail social, de l'asile ou encore de l'intégration. Ses marchés principaux sont situés en Suisse du Nord-Ouest et en Suisse orientale, mais elle a également assumé la gestion de centres en Suisse romande sur mandat de la Confédération, comme l'abri de protection civile des Pradières au Val-de-Ruz (Neuchâtel). Sur son site internet, l'entreprise met en avant ses valeurs entrepreneuriales: la flexibilité, l'innovation et la fiabilité. En juin 2014, ABS a été rachetée par la société anonyme ORS Service. A elles deux, la société-mère et sa filiale seraient responsables d'environ 5'500 requérant-e-s d'asile en Suisse. Le 14 octobre 2015, l'émission d'investigation politique suisse-alsacienne Rundschau a révélé certaines pratiques douteuses qui ont contraint une des communes visitée par les journalistes à rompre le contrat qui la liait à la SA. Par ailleurs, l'émission a montré que l'entreprise n'hésitait pas à profiter des réfugié-e-s ayant trouvé un travail. En effet, certaines personnes employant des réfugié-e-s ont été priées de verser les salaires directement sur un compte de l'ABS. Dans un communiqué de presse publié sur son site un jour après la diffusion de l'émission, la société reconnaît les faits et annonce avoir renoncé à cette pratique illégale.

Voir l'émission de Rundschau : <http://bit.ly/1Navc5d>

ORS Service SA

ORS est une entreprise privée spécialisée dans l'encadrement et l'hébergement des réfugié-e-s et des requérant-e-s d'asile. Elle propose également d'autres prestations comme des programmes d'intégration et des « mesures sanitaires de frontières ». Un coup d'œil sur son site internet nous apprend

« L'entreprise n'hésitait pas à profiter des réfugié-e-s ayant trouvé un travail. »

que la société ne se présente pas comme une entreprise mais comme une « organisation politiquement et religieusement neutre » et qu'elle accepte les dons en nature de la part de particuliers. Intéressant, quand on sait que le chiffre d'affaire déclaré par la firme a explosé ces dernières années: alors qu'elle déclarait 20 millions de francs de chiffre d'affaire en 1998, il se serait élevé à 99 millions en 2014. Opérant avant tout sur le territoire helvétique, ORS est présente depuis quelques années également en Allemagne et en Autriche. Les pratiques développées par la SA pour maximiser ses profits ont été vivement critiquées à plusieurs reprises. Le dernier scandale concerne le centre de Traiskirchen en Autriche, où des manquements graves en termes d'alimentation, d'hygiène et d'espace ont été révélées par un journaliste qui a réussi à s'introduire dans le centre.

Plus d'informations sur le centre de Traiskirchen : <http://bit.ly/1GJq4bz>

Securitas et Protectas

Le partenaire d'ORS pour ce qui est du maintien de l'ordre et de la sécurité est généralement la société anonyme Securitas, plus grande entreprise suisse de services de sécurité. Le « Groupe Securitas » (à ne pas confondre avec le leader mondial Securitas AB) est un véritable géant sur le marché suisse: la maison-mère et ses nombreuses filiales comptent près de 10000 employé-e-s et proposent toute une palette de services allant de la « sécurité des manifestations » à la régulation du trafic, en passant par la « prévention des vols », la sécurité des voies ferroviaires, etc. L'approche toujours plus sécuritaire des autorités dans le domaine de l'asile convient parfaitement au développement des activités de l'entreprise, qui, en plus d'assurer la sécurité dans et autour de nombreux centres de requérant-e-s, participe également à l'exécution des renvois dans le cadre de contrats de partenariats public-privé. A Genève par exemple, Securitas s'occupe du convoyage des requérant-e-s d'asile débouté-e-s du centre de détention de Frambois vers l'aéroport. Dans le même canton, la firme de sécurité concurrente – Protectas, filiale suisse de Securitas AB – s'est fait remarquer suite à l'incendie du Foyer des Tattes (Vernier). En effet, parmi différents dysfonctionnements pointés du doigt par les avocats des victimes du sinistre, ceux-ci dénonçaient le fait que les agents Protectas présents dans le foyer n'étaient pas assez formés et prêts à réagir face à une telle situation.

(io)

LE PROGRAMME EUROPÉEN DE RECHERCHE SUR LA SÉCURITÉ

Contrôle des frontières et gros business

Depuis plus de dix ans, l'UE finance des programmes de recherche sur les nouvelles technologies de sécurité. Les premiers bénéficiaires de ces financements sont les sociétés transnationales de sécurité et de défense ainsi que des instituts nationaux de recherche. Le développement et l'amélioration des technologies de contrôle des frontières a été un thème central...

En 2004, l'UE a créé le « Programme de recherche européen sur la sécurité » (PRES), donnant suite à l'avis d'un « groupe de personnalités » composé de représentant-e-s d'institutions et d'agences européennes, de ministères de la défense et d'instituts de recherche, ainsi que de certaines des plus grandes sociétés d'armement et d'informatique. Les nouvelles technologies de sécurité étaient considérées comme nécessaires pour stimuler l'industrie européenne et pour protéger l'UE du terrorisme, du crime organisé, des dangers pour les « infrastructures critiques » et de la migration irrégulière, entre autres choses.

Après avoir reçu un budget initial de 65 millions d'euro entre 2004 et 2006, le PRES a été intégré dans le programme officiel de recherche de l'UE. Il a bénéficié d'un budget de 1.4 milliard d'euro entre 2007 et 2013, dont 230.7 millions, soit 23 %, a été consacré à la « surveillance intelligente et la sécurité des frontières ». Entre 2014 et 2020, 1.7 milliard d'euro est prévu. Le PRES existe maintenant sous le titre formel « Des sociétés sûres – Protéger la liberté et la sécurité de l'Europe et de ses citoyens ». Les technologies de contrôle des frontières restent hautement prioritaires.

Conseillers et bénéficiaires

Si les priorités de recherche sont formellement approuvées par les États membres, le rôle clé dans la définition de l'agenda est joué par le « Secure Societies Advisory Group », un groupe de conseillers dominé par des sociétés de défense et de sécurité, leurs lobbys et des instituts nationaux de recherche comme la société allemande Fraunhofer ou la hollandaise TNO. De nombreux groupes informels de haut niveau et autres conférences viennent également s'y ajouter.

Voilà la liste des 10 premiers bénéficiaires du PRES (2007-15) – ainsi que le financement total qu'ils ont touché et le nombre de projets auxquels ils ont pris part :

- Fraunhofer-Gesellschaft (Allemagne) 59 mio. euro, 97 projets
- Agence suédoise de recherche pour la défense, 32 mio., 53 projets
- Institut pour les recherches scientifiques appliquées, TNO (Pays-bas), 30 mio., 53 projets
- Thales (une multinationale française d'armement), 30 mio., 67 projets
- Selex (une multinationale d'armement et d'électronique italo-anglaise), 23 mio., 54 projets
- Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (France), 19 mio., 41 projets
- Austrian Institute of Technology (AIT), 15 mio., 25 projets
- Indra (une entreprise d'armement et de TIC espagnole), 12 mio., 17 projets
- Centre de recherche technique de Finlande, 11 mio., 26 projets
- Atos (société informatique française), 10.7 mio., 23 projets
- BMT (une multinationale de technologies anglaise), 10.5 mio, 9 projets

D'autres bénéficiaires majeurs de ces financements sont l'entreprise d'armement espagnole Isdefe, la société britannique BMT, la firme française Morpho, Saab et la multinationale d'armement britannique BAE Systems.

Projets de recherche

Un certain nombre de projets bien financés et bien en vue se sont penchés sur les technologies de contrôle des frontières, pas uniquement dans le but d'empêcher l'entrée de « migrant-e-s illégaux » mais aussi d'établir un contrôle plus grand sur les voyageurs « légitimes ». Entre autres, nous trouvons :

- PERSEUS, CLOSEYE, EWISA, SEABILLA, SUNNY et SAGRES, qui ont tous cherché à construire et/ou à améliorer des systèmes de

surveillance de frontières terrestres ou maritime par l'utilisation de drones, satellites et différents types de capteurs et de caméras.

- TALOS, qui a cherché à développer un robot autonome de contrôle des frontières. Après un examen éthique, l'idée d'armer le robot d'armes « non-mortelles » a été abandonnée.
- ABC4EU et FASTPASS, tous les deux supposés soutenir le projet européen pour des « frontières intelligentes ». Ceci inclura la prise d'empreintes digitales et d'autres contrôles plus détaillés pour tous les ressortissants non-UE entrant dans l'UE. L'État français a récemment proposé d'étendre les exigences de prise d'empreinte et de reconnaissance faciale de « frontières intelligentes » aux ressortissants UE également.

D'autres projets ont largement dépassé les frontières de l'UE. Le projet BASYLIS a cherché à développer « une plate-forme de sécurité transportable capable de détecter une large gamme de menaces prédéterminées », à l'aide de « capteurs exploitant différents éléments parmi les ondes radio, magnétiques, sismiques, acoustiques et optiques, ainsi que des images via vidéo intelligente ». La demande de financement était justifiée par le fait que le « manque de sécurité dans les camps de réfugiés est un fait ». Ceci est peut-être vrai, mais ne signifie nullement qu'un robot agent de sécurité pourra résoudre le problème.

Du champ de bataille au «Homeland»

Un des objectifs clé du PRES est d'améliorer le pouvoir de l'État et de stimuler les profits des sociétés en transférant des technologies développées pour une utilisation militaire dans le domaine de la « sécurité civile », avec peu voir pas de questionnement sur les causes profondes des problématiques comme le crime, le terrorisme et la migration.

Personne n'a jamais demandé à la population de l'Europe si sa vision de la sécurité suppose des forces de police militarisées, des systèmes de surveillance omniprésents et des frontières intensément renforcées. Plusieurs des technologies développées via des projets du PRES ne sont pas encore mûres pour être commercialisées et utilisées sur le terrain. Évitez qu'elles ne le soient dans le futur, pour autant que l'on souhaite véritablement ne plus répéter des crises humanitaires comme celle qui est actuellement en train d'être exacerbée au nom de la « sécurité des frontières ».

Chris Jones

Chris Jones est un collaborateur de Statewatch (www.statewatch.org)

EN BREF



les émotions de côté et se poser la question du pourquoi. Qu'est-ce qui a poussé presque 700'000 personnes – et encore s'agit-il de moins du 50% des votant-e-s – à suivre l'enjôleur de Herrliberg et ses larbins ? Où se situent les causes qui font que les partis de la droite populiste, leur xénophobie souvent grossière, leurs propos haineux à l'égard de certains groupes de population (pendant la pause de l'été, les Erythréen-ne-s), leur appel à résister contre des décisions d'organes démocratiquement installés (s'opposer à des centres pour requérant-e-s d'asile) et leur demi-vérités voire carrément leurs mensonges puissent appâter des personnes ? Quel est le bouillon de culture dans lequel prospèrent les idées de la droite de la droite ?

Ce sont les gens de milieux d'où jaillissent des sentiments de peur et d'incertitude au sujet de la vie telle qu'elle est concrètement vécue. Hier, le monde semblait encore être acceptable, il y avait une certaine stabilité dans les structures économiques et sociales. Avec l'augmentation de la mobilité et les crises d'une économie mondialisée, que l'on ne comprend pas même approximativement, tout menace de devenir autrement. Les cursus professionnels ne sont plus linéaires et garantis, il peut y avoir des périodes de chômage, de restructuration, on est attribué peut-être à un chef étranger, mieux qualifié, au lieu de grimper dans la hiérarchie. Tous ces sentiments de propre impuissance, de peur de ne plus être à la hauteur et peut-être même d'un recul social ont besoin d'une soupape. Et alors un parti se présente avec une formule simple : la faute à tout ça, ce

sont les migrant-e-s et les réfugié-e-s, particulièrement les musulman-e-s ! En un mot, ce qui est étranger, non suisse. L'identité nationale est en danger – en tout cas selon l'UDC. Comme si l'identité nationale était quelque chose de statique...

Ce qui est encore plus menaçant que les impondérables d'aujourd'hui, c'est la peur de ce qui pourrait peut-être encore arriver. Pour les individus ou les groupes, une peur diffuse de l'avenir est spécialement effrayante parce qu'on ne la cerne pas, parce que l'on est entraîné dans ses courants sans pouvoir y résister. On oublie alors volontiers de réfléchir et on attaque à la légère les prétendus ennemis. Cela soulage. Et l'on n'hésite pas de se rendre dans les bras protecteurs d'un « surpère ».

Comme l'a pourtant dit l'écrivain autrichien Robert Manesse (vous savez, celui dont le passage à la télévision ne peut être repris sur un imprimé de l'UDC qu'après les élections) dans une interview donnée à un journal, « les peurs rendent malheureusement stupide ».

Marianne Benteli

AIDE CONCRÈTE AUX RÉFUGIÉ-E-S

Open Borders Caravan

Environ 200 militant-e-s de toute l'Europe avaient suivi l'appel de la gauche interventionniste de Berlin (iL) et se sont retrouvés le 26 septembre 2015 à Ljubljana pour débattre de la situation. Le but de l'Open Borders Caravan était de mener une action de désobéissance civile : soutenir des personnes en fuite au risque de contrevenir aux règles ; opposer un comportement solidaire au régime des frontières qui méprise les

individus. La forme de l'action n'était définie ni précisément ni clairement. Finalement, l'appel n'a été lancé dans le monde que cinq jours avant le rendez-vous de Ljubljana.

Dix-sept personnes sont parties depuis la Suisse dans sept voitures complètement remplies de marchandises de secours. Après les discussions à Ljubljana, le convoi s'est décidé à se rendre dans la localité de Botovo à la frontière entre la Croatie et la Hongrie à deux heures de route pour accompagner des personnes à passer la frontière de l'UE. A leur retour en Suisse, les médias parleraient des « gentils passeurs »... Mais les choses se sont passées différemment. La police croate et l'armée hongroise sont venues au-devant de nous et les personnes ont été conduites en nombre à travers la frontière verte.

Les personnes en fuite ont lutté cet été pour obtenir leur droit à la liberté de mouvement. Des photos de traversées d'installations frontalières et d'agents de répression impuissants ont parcouru la planète. Ce que des militant-e-s de No-Border avaient tenté depuis des



IMPRESSUM

BULLETIN
SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRES
Paraît 4 fois par an

Tirage de cette édition :
2800 allemand / 600 français
Affirmés par la REMP/FRP :
2794 allemand / 527 français

Composition/Graphisme :
Simone Kaspar de Pont, Genève
Impression et expédition : selva caro druck ag,
Flims Waldhaus
Rédaction : Heiner Busch (Bu), Amanda Ioset (io), Maria Winker (Wi), Maria Furrer (Fu), Gisela Grimm
Traductions : Olivier von Allmen, Sylvie Colbois (médiatrice), Alain Perrinjaquet (médiatrice), Marianne Benteli, Claude Braun, Daniel Schönenberg, Irina Sille
Lectorat : Sosf
Photos : Tim Lüddemann

Délai rédactionnel pour le prochain numéro :
le 21 janvier 2016
Nous nous réservons le droit d'abrégier le courrier des lecteurs

Cotisation 2015 abo inclus : salariés
70.- / couples 100.- / non-salariés 30.- / organisations 120.-
abonnement : individuel 30.- / organisations 50.-

Editrice :
Solidarité sans frontières,
Schwanengasse 9, 3011 Berne
(regroupement CAS/MODS)
Tél. 031 311 07 70
sekretariat@sosf.ch
www.sosf.ch
CP 30-13574-6

ANNONCE

ClimatePartner^o
wir drucken klimaneutral

für den wald.

umweltbewusster druck und klimaschutz ist uns ein anliegen.
ihr produkt wird bei uns klimaneutral gedruckt und
auf wunsch mit dem label von climatepartner versehen.
so engagieren auch sie sich für nachhaltigkeit und klimaschutz.

selva caro druck
die kleine druckerei inmitten der natur

rudi dadens 6 7018 flims t 081 911 22 55 mail@selvacaro.ch www.selvacaro.ch



années a été réussi par les personnes en fuite en quelques semaines. La forteresse Europe a été ébranlée. Cela mérite notre respect et notre solidarité.

Nous avons décidé de soutenir désormais de manière permanente les personnes sur la route des Balkans et avons installé une structure d'appui à long terme. «Open Eyes Balkanroute» utilise sur place un véhicule de 3,5 tonnes équipé d'une infrastructure complète et fournit aux personnes les biens les plus nécessaires. Les innombrables petites structures de solidarité qui sortent de la terre comme des champignons dans toute l'Europe sont un exemple merveilleux de solidarité et d'autonomie. Ce sont elles qui procurent tout concrètement une aide aux réfugié-e-s.

Yannik Böhm
www.balkanroute.eu

ACCORDS DUBLIN

Neuf mois de résistance

Dans le drame qui se joue actuellement autour de «l'accueil» des réfugié-e-s, les accords de Dublin érigent la non-solidarité entre États et le déni du libre choix du pays d'accueil par les réfugié-e-s en système. La Confédération y participe en renvoyant les rescapé-e-s des routes de l'exil vers des pays incapables de leur offrir un accueil digne.

Que ces accords sont pratiques! Ils permettent de charger d'autres États du soin d'accueillir les réfugié-e-s dont la Suisse ne veut pas. Il est tellement plus facile de renvoyer des personnes sans droits, plutôt que de se demander comment, durant la guerre de Yougoslavie, on a pu accueillir des dizaines de milliers de personnes de plus qu'aujourd'hui; ou pourquoi ces places d'accueil ont été supprimées lorsque Blocher était aux commandes de l'asile ou pourquoi les conditions d'accueil continuent de se durcir aujourd'hui. Qui aura le courage de demander l'ouverture des frontières aux réfugié-e-s ou la fin des accords Dublin, qui salissent le droit d'asile et dont il faudra répondre un jour?

C'est de la société civile que vient la réponse. À Lausanne, le collectif R appelle à la désobéissance civile et à protéger les personnes concernées par ces renvois. En ouvrant un refuge dans une église le 8 mars, le collectif veut obtenir un moratoire sur les renvois, notamment en Italie. Au delà des 6 personnes qui habitaient initialement le refuge – et dont deux ont ainsi réussi à obtenir le droit de faire examiner leur demande d'asile – des dizaines d'autres réfugié-e-s se battent avec le collectif R pour obtenir la garantie que le SEM examinera leurs demandes. Pour l'instant, celui-ci fait la sourde oreille face à ce large mouvement,

malgré le soutien du parlement vaudois et de la population.

Aujourd'hui, le collectif R est plus que jamais décidé à continuer sa lutte par des actions de désobéissance civile pour obtenir un moratoire immédiat des accords Dublin. Il continuera à porter sur la scène publique les voix discordantes qui refusent de participer à une politique d'asile inhumaine et irresponsable.

Pauline Milani

KIOSQUE

MELILLA ET CEUTA

Illégalité profitable

Ruben Andersson, anthropologue suédois enseignant à la London School of Economics, a étudié les voies de migration allant du Sénégal et du Mali jusqu'aux enclaves espagnoles clôturées de Melilla et Ceuta. Il a interrogé des réfugiés, mais aussi des gardes-frontières et du personnel d'œuvres d'entraide et a inséré leurs récits dans le contexte de la frontière fortifiée et militarisée entre l'Europe et l'Afrique où l'exclusion, les mauvais traitements et les refoulements contraires à la loi sont à l'ordre du jour.

Dans cette zone frontière, les États européens mènent un combat absurde contre les immigrants «illégaux» alors qu'ils ont eux-mêmes construit l'«illégalité» par leur délimitation. Ce combat est spectaculaire: sa mise en scène médiatique et politique fait gagner des voix aux élections. Avec la clôture de la frontière, le gouvernement peut démontrer qu'il entreprend quelque chose contre la prétendue menace.

La lutte contre la «migration illégale» est cependant également profitable. L'industrie de la défense et de la sécurité reçoit des commandes pour élever des clôtures aux frontières, veille à leur équipement avec les technologies les plus récentes et se charge de la surveillance étendue des régions frontalières. Mais certaines organisations humanitaires tirent aussi profit de la situation en touchant de l'argent pour leurs prestations d'assistance, de même que les «pays de transit» qui, comme le Maroc, ont conclu des «partenariats migratoires» avec des États de l'UE. Pour le business sécuritaire de l'Europe, chaque nouvelle «crise à la frontière» signifie de nouvelles sommes d'argent et de nouvelles affaires. Seuls les réfugiés, comme le montre Andersson, restent sur le carreau.

Le livre peut être commandé en ligne :

<http://bit.ly/1XUeKgV>

L'introduction et l'annexe se trouvent en ligne sous :

<http://bit.ly/1NwvsQj>

ou <http://bit.ly/1L0luPY>



Andersson, R. : *Illegality, Inc.: clandestine migration and the business of bordering Europe* (Vol. 28). University of California Press 2014, 360 p., 19,95 livres sterling (env. Fr. 30.–)

Fu

TÊTE COUPÉE À LA FRONTIÈRE

«Le Mur Grec»

Un thriller historique: «Le Mur grec» de Nicolas Verdan nous amène du côté de la frontière greco-turque. L'intrigue débute avec la découverte d'une tête coupée près d'un bordel au bord de l'Evros, dans la zone de Thrace orientale contrôlée par Frontex, l'agence européenne chargée du contrôle des frontières extérieures de l'Union européenne. S'il n'est pas rare de trouver des cadavres au bord de ce fleuve, cette tête sans corps est suspecte car «elle n'est pas celle d'un migrant». C'est pour cette raison que l'Agent Evangelos, d'Athènes, accompagné du lieutenant Anastasis, est chargé de faire la lumière sur cette affaire.

Faire la lumière... mais pas trop tout de même! Très vite, la hiérarchie d'Agent Evangelos lui mettra des bâtons dans les roues. Car l'histoire se déroule en janvier 2011, peu avant la construction du mur de barbelé anti-migrants, et différents intérêts très puissants sont en jeu. Entre les découvertes sordides sur les activités des officiers et soldats de Frontex, les pressions des armateurs qui se disputent la construction du mur, la corruption au sein des organes de l'État grec et les enjeux internationaux liés à la gestion des frontières de l'UE, l'Agent Evangelos se verra condamné à «chercher la vérité, à défaut de faire régner la moindre justice».

A travers cette enquête, Nicolas Verdan nous plonge dans l'univers d'un pays européen en crise, d'un pays situé aux frontières extérieures de l'UE, qui n'arrive pas à nourrir sa population mais qui doit jouer le garde-frontière de l'Europe. Les différents personnages nous font connaître un univers fait de corruption, de racisme et d'absence de perspective bien représentatif de la Grèce d'aujourd'hui. C'est ce contexte développé par l'auteur qui constitue la dimension politique la plus intéressante du roman. Après avoir achevé la lecture, on ne peut que penser, comme le lieutenant Anastasis, que «cette frontière Schengen, c'est une absurdité».

Nicolas Verdan, *Le Mur grec*, Orbe : Bernard Campiche Editeur, 2015, 252 p., 32 francs.

(io)



«Les murs finissent toujours pas tomber»

Dans le cadre de son stage à Solidarité sans frontières, Maria Furrer organise un infotour sur les conséquences humaines de la sécurisation des frontières européennes.

Maria Furrer a grandi dans un petit village du canton de Berne. C'est dans les années 2009-2010, pendant ses études à Genève, qu'elle commence à s'intéresser à la politique migratoire et d'asile. «Les initiatives contre les minarets et pour le renvoi des étrangers criminels ont joué un rôle de déclencheur dans mon processus de politisation. Ces initiatives

remettaient en question certains droits humains fondamentaux, ici, dans le pays où j'habitais. Ça m'a fait beaucoup réfléchir à la question des inégalités sociales en Suisse.» Une réflexion qui la motivera à s'engager plus activement dans la solidarité avec les migrant-e-s, d'abord en tant que membre du groupe Amnesty International de l'Université de Genève, puis dans

une permanence pour les sans-papiers à Berne et enfin, à Solidarité sans frontières, en y effectuant aujourd'hui un stage de quatre mois.

Ses études universitaires ont amené Maria à questionner nombre d'idées reçues et à défendre une autre politique d'asile au niveau européen. «On naturalise beaucoup les frontières, nous dit-elle. En réalité, c'est quelque chose de construit, d'ancré dans une certaine période historique. Tout comme le système Schengen/Dublin : on s'y accroche comme s'il était immuable, alors qu'en réalité, c'est quelque chose qui a été établi à un moment donné. Ce n'est pas gravé dans le marbre. Si ça ne marche pas, il existe toujours la possibilité de revenir en arrière ou de faire autrement.»

Dans le cadre de son stage à Sosf, Maria est

responsable de l'organisation d'un infotour autour du film documentaire «Les Larmes de l'Afrique» qui témoigne de la situation à la frontière hispano-marocaine de Melilla. Une région qu'elle connaît bien, puisqu'elle y a effectué une recherche anthropologique avec un groupe d'universitaires. «Il y a beaucoup de gens qui sont à Melilla depuis

longtemps et qui se déplacent depuis un long moment. Ils sont dans l'attente. On ne parle pas beaucoup de ces zones de transit à la frontière européenne, où des personnes passent des longues périodes sans rien avoir à faire. Il y a une volonté politique européenne de les maintenir à l'extérieur, parce qu'à partir du moment où ils entrent, les États

doivent s'en occuper.»

L'infotour sera composé d'une dizaine d'évènements qui auront lieu dans six villes suisses, au minimum une par région linguistique. La présence lors de chaque événement de la réalisatrice Amparo Climent et d'un-e représentant-e de Sosf permettra aux participant-e-s de poser leurs questions sur la situation des réfugié-e-s à Melilla mais aussi sur la politique d'asile de la Suisse. Maria rappelle que «la Suisse participe à l'agence Frontex, chargée de la sécurisation des frontières extérieures. Ce qui se passe à et près de ces frontières est aussi notre responsabilité.»

Melilla, avec sa barrière de 6 mètre de haut sur 12 kilomètres, est un exemple parmi d'autre de l'orientation choisie par l'UE et les États en matière d'immigration et d'asile:

construire des murs et les militariser. A travers l'infotour, Maria espère pouvoir amener le public à se demander comment changer cette situation à travers une politique migratoire et d'asile plus solidaire. Et optimiste, elle conclut: «N'oublions pas qu'aucun mur n'est fait pour durer éternellement. Un jour, les barrières finissent toujours pas tomber.»

(io)

«On naturalise beaucoup les frontières alors qu'en réalité, c'est quelque chose de construit.»

AGENDA

Tour de Lorraine 2016

23 Januar 2016 à Berne

Sujet: Refugees Welcome – Libre établissement pour tous, Personne n'est illégal, des papiers plutôt que des camps, Ouvrez les portes

Plus d'informations: www.tourdelorraine.ch

SOSF - Documentaire «Les larmes de l'Afrique»

Le deuxième infotour de SOSF, cette fois sur la sécurisation des frontières européennes et ses conséquences humaines.

En présence de la réalisatrice Amparo Climent

Du 20 février au 1er mars 2016 dans toute la Suisse

Plus d'info suivront sur www.sosf.ch